Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 87 (1990)
Heft: 1-2

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Note de l'administrateur-caissier

Concerne: Paiement de l'abonnement 1990

A l'attention des abonnés individuels à notre journal

Abonnés suisses	Nos SAR 15101 à 15255	Fr. 30.—
Abonnés à l'étranger	Nos SAR 16101 à 16165	Fr. 35.—

Chers abonnés, dès janvier 1990, vous pouvez verser le montant de votre abonnement à notre journal au CCP 10 - 1480 - 6, Société romande d'apiculture, Lausanne, ou à la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne, sur notre compte. Un chèque bancaire peut aussi être envoyé à mon adresse.

Je vous remercie de votre obligeance à vous acquitter de votre dû au plus tôt.

Bonne année!

Nostalgie du temps qui passe ou espoir pour demain, pour l'avenir: ces sentiments variés m'habitent, alors que je tiens à vous apporter ces quelques propos.

En ce 30 décembre 1989, je me permets d'évoquer les faits marquants de cette année qui s'achève, soit: bonnes récoltes, bonne réussite de l'élevage de reines, construction nouvelle et premières apparitions de mon fils au rucher, ainsi que l'excellent travail du comité SAR. Quant aux points négatifs, je dois noter le rappel par le Seigneur de plusieurs amis, ainsi que la découverte de varroas dans mes ruches.

Alors que 1990 pointe à l'horizon, les prémices de l'hiver ne se sont guère manifestés. Pourtant, les jours ont déjà commencé à s'allonger, pour un nouveau commencement, pour un nouvel espoir de vie.

Je vous confie que, pour moi, l'enrichissement acquis au contact de collègues, la concrétisation de nouvelles amitiés, l'épanouissement aussi d'anciennes relations, la confiance réciproque dans la collaboration comptent le plus. Mais vous êtes seuls juges du résultat.

Pour 1990, je vous souhaite à tous, à vos familles, une nouvelle année de bonheur et de réussite. Que vos vœux les plus chers se réalisent, qu'auprès de vos amis vous puissiez nouer de nouveaux liens privilégiés, que chacun ait à cœur de porter haut l'estime et la tolérance envers son voisin. Bonne année et bonne santé, bonne détente auprès de vos abeilles.

Joseph Girard